RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A-AIR-EAU-SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : [redacted]
828 617 050 RCS ANNECY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le neuf juillet,
à 14 heures 30,

Les associés de la société A-AIR-EAU-SERVICES se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au Cabinet GES CONSEIL sis [redacted] sur convocation faite par mail adressé à chaque associé le 2 juillet 2025.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Johan THENET, en sa qualité de Président de la Société. Monsieur Jean-Marie QUATRAIN, Directeur général, est nommé Secrétaire.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et représentés. La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'une nouvelle associée ;
- Démission du Président ;
- Nomination d'un Président en remplacement ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

JTQ JT

Le Président présente à l'assemblée son rapport. Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance du projet de M. Johan THENET de céder les 400 actions qu'il détient dans le capital de la société A-AIR-EAU-SERVICES

à la société JMH, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 1 rue de la Lathardaz – Meythet – 74330 Annecy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 987 977 345,

déclare autoriser cette cession, et agréer expressément la société JMH en qualité de nouvelle associée à compter du jour où la cession sera réalisée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents er représentés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Johan THENET de ses fonctions de Président de la société à compter de ce jour.

L'Assemblée générale décide de nommer M. Jean-Marie QUATRAIN, demeurant [redacted] en qualité de Président à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean-Marie QUATRAIN de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents er représentés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents er représentés.

JMQ JT

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le nouveau président et le Président de séance.

Le président de séance et ancien Président de la Société, M. Johan THENET
"Bon pour la démission de mes fonctions de Président à compter de ce jour."

Bon pour la démission de mes fonctions de Président
à compter de ce jour.

Le Président, M. Jean-Marie QUATRAIN
"Bon pour acceptation des fonctions de Président et pour la démission de mes fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour."

Bon pour acceptation des fonctions de Président et pour
la démission de mes fonctions de Directeur Général
à compter de ce jour.

[redacted]